



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Forum mondial de la sécurité routière****Groupe d'experts chargé d'élaborer un nouvel instrument juridique régissant la circulation des véhicules automatisés****Huitième session**

Genève, 2 et 3 mai 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la huitième session***

Qui s'ouvrira en présentiel au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 2 mai 2024, à 9 h 30**

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Points à retenir de la session de mars 2024 du Forum mondial de la sécurité routière (WP.1).
3. Activités menées depuis la session de décembre 2023 et prochaines étapes.
4. Échange de vues et d'informations sur les activités nationales et régionales.
5. Élaboration d'un rapport à l'intention de l'organe de tutelle.
6. Questions diverses.
7. Prochaine session.
8. Adoption de la liste des décisions de la huitième session.

* Pour des raisons d'économie, les représentantes et représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (<https://unece.org/info/events/event/387332>). Les versions traduites de ces documents sont disponibles en accès public sur le Système de diffusion électronique des documents (SEDOC), à l'adresse <http://documents.un.org/>.

** Les représentantes et représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/event/1007109/>. Les communications relatives à l'organisation de la session seront envoyées aux représentantes et représentants dûment inscrits. Ils recevront leur badge numérique par courriel après avoir obtenu leur accréditation. Les badges numériques peuvent être téléchargés et utilisés au moyen d'un appareil mobile ou être imprimés. De plus amples informations sont présentées dans la vidéo disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=GtIcHpaiyE>. En cas de difficulté, les représentantes et représentants sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 75716 ou 75964). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unece.org/practical-information-delegates>.



II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts sera invité à adopter l'ordre du jour provisoire de la session.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2024/1

2. Points à retenir de la session de mars 2024 du Forum mondial de la sécurité routière (WP.1)

Le Groupe d'experts sera informé des activités pertinentes menées par le Forum mondial de la sécurité routière (WP.1) à sa quatre-vingt-huitième session.

Il souhaitera peut-être être informé des résultats des débats tenus par le WP.1 concernant la révision du mandat du Groupe à la lumière des décisions prises par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa session de février 2023.

3. Activités menées depuis la session de décembre 2023 et prochaines étapes

Le Groupe d'experts sera informé des résultats de l'examen ligne par ligne des instruments juridiques internationaux existants sur la circulation routière (à savoir les Conventions de 1949 et de 1968 et les résolutions de 2018 et de 2022).

Il examinera un document informel et assistera à un exposé, le cas échéant, sur les résultats des travaux intersessions.

Le Groupe d'experts discutera des prochaines étapes de ses travaux d'ici à décembre 2024.

4. Échange de vues et d'informations sur les activités nationales et régionales

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être procéder à un échange de vues et d'informations sur les activités liées aux véhicules automatisés menées aux niveaux national et régional.

5. Élaboration d'un rapport à l'intention de l'organe de tutelle

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être reprendre l'examen du rapport qu'il doit soumettre à son organe de tutelle, sur la base des annexes aux rapports de session.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2024/3

6. Questions diverses

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être décider du mode de fonctionnement qu'il adoptera entre les sessions officielles.

Il souhaitera peut-être examiner d'autres questions.

7. Prochaine session

La prochaine session du Groupe d'experts devrait se tenir du 2 au 5 décembre 2024.

8. Adoption de la liste des décisions de la huitième session

Le Groupe d'experts adoptera la liste des décisions établie pendant la session.
